

Lundi 8 décembre 2025

## L’Institut d’Études Judiciaires de La Rochelle Université nouveau centre d’examens des futurs avocats

**L’Institut d’Études Judiciaires (IEJ) de La Rochelle Université a organisé pour la première fois, au sein de la Faculté de Droit et de Science Politique, les épreuves d’admission à l’examen d’accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) – session 2025.**

### **Un examen national réglementé**

L'accès à la formation professionnelle d'avocat est soumis à la réussite à l'examen national d'entrée au CRFPA, régi par l'arrêté du 17 octobre 2016. Celui-ci se déroule chaque année dans les universités habilitées. Les candidats doivent s'inscrire avant le 31 décembre précédent l'examen et justifier, avant le 1<sup>er</sup> août, d'une première année de master en droit ou d'un diplôme équivalent.

Les IEJ proposent, à titre facultatif, des enseignements de préparation à l'examen d'accès au CRFPA.

L'examen comporte :

- **Les épreuves écrites d'admissibilité**, organisées en septembre :
  - une note de synthèse ;
  - une épreuve de droit des obligations ;
  - deux épreuves dans la spécialité choisie (cas pratique et procédure).
- **Les épreuves orales d'admission**, organisées à partir de mi-novembre :
  - un entretien de 45 minutes destiné à évaluer les connaissances juridiques, l'aptitude à la prise de parole ;
  - une épreuve de langue anglaise.

### **Neuf candidats admis à La Rochelle**

Pour cette première organisation locale, 36 candidates et candidats ont composé aux épreuves écrites. À l'issue de celles-ci, 12 personnes ont été déclarées admissibles et convoqués au grand oral du lundi 17 novembre.

L'épreuve orale consistait en un exposé de quinze minutes, préparé en une heure, suivi d'un entretien de trente minutes. Le sujet portait sur la protection des libertés et des droits fondamentaux. Trois jurys ont été constitués, réunissant enseignants-rechercheurs, avocats et magistrats.

Les résultats, publiés le 1<sup>er</sup> décembre, attestent de la réussite de **neuf candidates et candidats** préparés par l'IEJ de La Rochelle Université, désormais admis à intégrer le centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA).

### **En savoir plus sur la [formation de l'IEJ de La Rochelle Université](#)**

Contact :

INSTITUT D’ÉTUDES JUDICIAIRES

45 rue François de Vaux de Foletier – 17000 La Rochelle  
05 49 45 42 14 – [iej@univ-lr.fr](mailto:iej@univ-lr.fr)